



E.F.C

SIRET 95108131400019

AGREMENT E2307800200

APE 8553Z

contact.formationconduite.fr 0745529299

07 Rue Paul Gauguin 78200 Mantes La Jolie

Enjeu de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et ses conditions de passage

Tout conducteur novice doit prendre en compte l'enjeu principal de sa formation au sein de notre Auto-Ecole : chaque usager doit adopter une conduite responsable, c'est-à-dire respectueuse aussi bien des autres usagers que de l'environnement.

I. Conditions de passage de l'Epreuve Théorique Général

Examen théorique du Code de la Route

Depuis Juin 2016, l'examen théorique du Code de la Route est encadré par la Loi Macron pour l'activité, la croissance et l'égalité des chances économiques.

Cette nouvelle Loi permet à des sociétés privées agréées de faire passer l'épreuve théorique. Exemples : La Poste, SGS, Bureau Véritas...

Cet examen vous coûtera désormais 30€ à régler directement à l'organisme agréé avec lequel vous passerez l'examen. Pour l'inscription, vous devrez vous munir de votre numéro NEPH.

Nos conseils pour l'Epreuve Théorique Générale

Avant l'inscription à l'examen, vous pouvez nous consulter pour évaluer vos résultats et votre progression. En cas de difficultés à l'apprentissage de certains thèmes, on vous proposera de participer à des cours thématiques de Code en salle encadrés par un enseignant.

Lors des tests et pour améliorer vos chances de réussite, prenez le temps d'observer et d'analyser l'image tout en écoutant la question. Relisez la question et vérifiez votre réponse avant de valider.

En cas de doute sur une réponse, la première intuition est souvent la bonne, ne changez pas votre réponse au dernier moment.

Conditions de passage de l'Epreuve Théorique Générale

Vous pouvez passer l'Epreuve Théorique Générale du Code de la Route:

A partir de 15 ans pour la formation AAC ou 17 ans pour la formation B classique (à date de passage).

- Faire moins de 5 fautes à chaque test
- S'inscrire auprès de l'un des organismes agréés et payer la redevance de 30€

Le jour de l'examen, vous devrez vous présenter munie de votre pièce d'identité en cours de validité.

Déroulement de l'Epreuve Théorique Générale

- L'examen dure approximativement 30 minutes et aucun retard n'est toléré
- Des écouteurs et une tablette vous seront fournis, vous ne pouvez pas utiliser les vôtres
- Vous aurez des questions différentes des autres candidats, toute tentative de triche est donc inutile

Résultats de l'Epreuve Théorique Générale

Vous recevrez les résultats par email sous quelques heures, à nous transmettre. Un score de 35/40 ou plus est requis pour l'obtention de cet examen (5 fautes max.)

II. Conditions de passage de l'Epreuve Pratique du Permis

Epreuve pratique du Permis de conduire

L'épreuve pratique du permis de conduire représente l'enjeu de votre formation au sein de l'**E.F.C Formation Conduite**.

Nos conseils pour l'épreuve pratique du Permis

Ecoutez et suivez les indications de l'inspecteur. Si celui-ci vous fait des remarques, respectez-les, il n'agit que pour vous aider. Si certaines indications ne sont pas claires, demandez-lui de reformuler.

Faites preuve de bonne foi, assumez vos erreurs et ne faites pas les mêmes erreurs plusieurs fois.

Soyez dynamique, ayez une conduite active tout en étant prudent et attentif aux autres usagers, surtout les plus vulnérables.

Conditions de passage de l'épreuve pratique du Permis B :

Depuis le 1er janvier 2024, vous pouvez passer l'épreuve pratique du permis B dès 17 ans révolus, que vous soyez en formation classique ou en conduite accompagnée.

Il est nécessaire d'avoir obtenu l'épreuve théorique générale (Code de la Route) et d'avoir effectué les heures de conduite requises.

En accord avec l'article 12 du règlement intérieur de l'auto-école, une date d'examen vous sera proposée lorsque votre niveau est jugé suffisant par l'équipe pédagogique.

- Avoir acquis l'ensemble des compétences (formation terminée)
- Avoir réussi au moins 2 examens blancs
- Avoir l'accord de votre enseignant

Dans le cadre des formations AAC, vous devez obligatoirement avoir réalisé :

- Un RDV préalable de 2h
- 2 RDV pédagogique en salle de 2h
- 2 RDV pédagogique en conduite de 1h
- 1 an de conduite avec vos accompagnants et 3000 km.



Déroulement de l'épreuve pratique du Permis de conduire

Cette épreuve dure **32 minutes** et débute au centre d'examen de Magnanville , adresse :

**Centre d'examen B Magnanville .
Rue des Pierrettes 78200 MAGNANVILLE (Places situées sur le
parking à côté de l'hôtel Eclipse)**

Pour la présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire, les règles suivantes sont à respecter :

- Votre solde au jour de l'épreuve doit être de 0€ : vous devez avoir réglé l'ensemble de vos factures (heures de conduites, rdv pédagogique, accompagnement à l'épreuve pratique...)
- Vous devez vous présenter au centre d'examen environ 15 minutes à l'avance : un retard le jour de votre épreuve pratique entraînera un ajournement immédiat
- Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité, titre de séjour ou passeport : l'oubli d'une pièce d'identité entraînera une impossibilité d'examen

L'épreuve pratique est encadrée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, qui est un expert assermenté et formé par l'Etat au passage des permis de conduire.

L'inspecteur vous donnera l'ensemble de consignes suivant

« Nous partons en conduite pour une durée d'environ 30 minutes. Vous effectuerez une conduite aussi bien en agglomération qu'hors agglomération ainsi que de la voie rapide.

Vous devrez respecter les limites de vitesse jeune conducteur, faire preuve de respect et de courtoisie vis-à-vis des autres usagers, en particulier les plus vulnérables.

Je vous guiderai en indiquant gauche/droite suffisamment à l'avance. Si je ne dis rien, soit vous irez tout droit, soit la signalisation vous impose une unique possibilité.

Vous effectuerez ensuite une phase de conduite en autonomie d'une durée approx. de 5 minutes lors de laquelle vous devrez suivre une direction jusqu'à son terme.

Vous devrez effectuer une manœuvre imposée comportant obligatoirement une marche arrière. Cela pourrait être, de manière non-exhaustive, un stationnement créneau/épi/bataille, un demi-tour, une marche arrière en ligne droite ou en courbe.

A l'issue de la manœuvre, vous effectuerez les vérifications intérieures ou extérieures, vous répondrez à une question de sécurité routière en rapport ainsi qu'à une question de premiers secours.

On ne vous demande rien de plus qu'en conduite à l'auto-école. Pour chaque remarque faite lors de la conduite, vous devrez corriger votre erreur lorsque la situation se reproduit. »

Résultats de l'épreuve pratique du Permis de conduire

Vous recevrez les résultats sous 1 jours ouvrables. En cas de réussite, vous recevrez un permis provisoire valable 4 mois. Vous devrez par la suite demander la fabrication de votre permis définitif via le portail ANTS. (cf. annexe verso de convocation)

Pour être reçu, il vous faut un minimum de 20 points sur 31 possibles et aucune faute éliminatoire.

En cas d'échec à l'épreuve pratique du Permis de conduire

Dans le cas d'un échec à l'épreuve du permis, le contrat de formation et ses conditions générales au verso informe *« qu'un minimum de 5 heures de conduite dont la réussite de 3 examens blancs seront nécessaires pour prétendre à une nouvelle présentation à l'examen pratique »*.

Sachez qu'un échec, en plus de l'impact qu'il peut avoir sur l'élève, porte également préjudice à l'établissement. Dès lors, le gérant de l'établissement est seul décideur et responsable quant au nombre d'heures de conduite entre 2 passages d'examen.

Dans le cadre d'un échec, vous perdrez la priorité de présentation, dès lors, les délais de présentation entre deux passages de permis varient de 6 à 8 semaines en fonction de la demande des autres élèves.

III. Information au public

Le document **« Enjeu de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et ses conditions de passage »** est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite. Ce document est également disponible sur le site Internet de **E.F.C Formation Conduite**.